

Envoyé en préfecture le 26/04/2021

Reçu en préfecture le 26/04/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210412-C\_\_16\_04\_2021-DE

# niort agglo

## Agglomération du Niortais

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 02 avril 2021

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

#### GESTION DU PATRIMOINE - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS THERMIQUES

**Titulaire-s présent-e-s :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

**Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :**

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ**Secrétaire de séance :** Florence VILLES

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021**

### **GESTION DU PATRIMOINE - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS THERMIQUES**

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Ville de Niort, le Centre Communal d'Action Sociale de Niort, la Communauté d'Agglomération du Niortais, l'association Restaurant Inter Administratif et l'association Le Moulin du Roc ont souhaité à nouveau constituer un groupement de commandes pour l'achat de prestations d'exploitation des installations thermiques pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2026.

Considérant la nécessité d'un groupement de commandes pour l'exploitation des installations thermiques du Moulin du Roc, établissement de 1<sup>ère</sup> catégorie, appartenant à la Ville de Niort et occupée par l'association Moulin du Roc et la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

Considérant la nécessité d'un groupement de commandes pour l'exploitation des installations thermiques du site Port Boinot appartenant à la Ville de Niort et occupé en partie par la Communauté d'Agglomération du Niortais ;

Le groupement sera constitué, une fois la convention signée et rendue exécutoire, jusqu'au 30 septembre 2026. La Ville de Niort est coordonnatrice de ce groupement. Les modalités de fonctionnement du groupement sont décrites dans la convention jointe en annexe.

Il est prévu de mettre en place un marché d'une durée de 5 ans.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Niortais au groupement de commandes pour l'exploitation et la maintenance d'installations thermiques ;
- Approuve la convention constitutive de ce groupement ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ;
- Approuve les caractéristiques essentielles des marchés à passer ;
- Autorise le coordonnateur à signer les marchés.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Claude BOISSON**

**Vice-Président Délégué**